Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CGEM Pêche, veuillez visiter :
bacprocgempeche.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC PRO CGEM PÊCHE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Économie-gestion

Session 2024 • Code sujet : **2406-ECOGEST 1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Emploi saisonnier, budget automobile et contrat d'entretien** (9 questions) — **Page 3**
2. **Économie d'usage : favoriser l'achat ou l'usage d'un bien** (2 questions) — **Page 7**
3. **Labellisation RSE : impacts pour l'entreprise et les collaborateurs** (2 questions) — **Page 8**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprocgempeche.fr/assets/annales/bac-pro-cgem-peche/E3 - Économie-gestion/2024/Bac Pro CGEM Pêche - E3 - Économie-gestion - Session 2024 - 1-Sujet.pdf

1. Emploi saisonnier, budget automobile et contrat d'entretien

Après l'obtention du baccalauréat professionnel, le candidat envisage un emploi d'été dans son entreprise d'apprentissage, puis l'achat d'un véhicule à 4 000 €. Il étudie les types de contrat de travail, ses revenus et solutions de financement, les dépenses automobiles et les conditions d'un contrat d'entretien.

Le contrat de travail

Question 1. Dans le contexte de l'emploi d'été proposé du 8 juillet au 2 septembre, citez les types de contrat que vous êtes susceptible de signer.

Pour cet emploi temporaire du 8 juillet au 2 septembre, deux formes de contrat sont possibles. L'entreprise peut vous embaucher directement en **CDD de remplacement**. Elle peut aussi faire appel à une agence d'intérim : vous signerez alors un **contrat de mission**. Le contrat doit indiquer le motif précis du recours et les conditions de l'emploi. Le choix entre ces formes dépend du mode de recrutement de l'entreprise.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> CDD de remplacement ou contrat de mission d'intérim.

Question 2. Précisez le motif qui permet de conclure un tel contrat, sachant que l'emploi est proposé parce qu'un salarié a eu un accident du travail.

L'absence d'un salarié à la suite d'un accident du travail justifie un recrutement temporaire pour le remplacer. Le contrat est conclu pour assurer ses fonctions pendant son absence, et non pour répondre à un surcroît d'activité.

- En CDD, le motif est le remplacement temporaire d'un salarié absent.
- En intérim, la mission doit également préciser ce motif de remplacement.

Le contrat prend fin selon le terme prévu et les règles applicables au remplacement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le remplacement temporaire d'un salarié absent à la suite d'un accident du travail.

Le budget

Question 3. À l'aide des documents 1 à 4 et de vos connaissances, déterminez votre revenu mensuel.

Vous commencez votre apprentissage en septembre : la ligne à retenir est donc celle de la première année. Le document 1 donne un salaire **brut mensuel** différent selon l'âge. L'âge du candidat n'étant pas précisé, les montants possibles dans le tableau sont les suivants. Le revenu net peut différer légèrement selon les cotisations applicables.

Âge	Première année, salaire brut mensuel
16 à 17 ans	471,74 €
18 à 20 ans	751,30 €

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Première année : 471,74 € brut par mois à 16-17 ans, ou 751,30 € brut par mois à 18-20 ans.

Question 4. À l'aide des documents 1 à 4 et de vos connaissances, identifiez les moyens de financement du véhicule.

Les 300 € économisés constituent un apport personnel. Le crédit étudiant du document 3 est une autre solution : la simulation porte sur 4 000 € empruntés. La LOA du document 4 permet de louer une voiture avec une option d'achat, mais l'offre présentée concerne un véhicule à 9 990 €, avec 1 100 € d'apport et des mensualités à partir de 144 €. Cette offre ne correspond donc pas directement au véhicule de 4 000 € recherché.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Apport personnel de 300 €, crédit étudiant ou LOA, sous réserve d'une offre adaptée au véhicule visé.

Question 5. Indiquez le moyen de financement que vous choisissez et justifiez votre choix en présentant ses avantages et ses inconvénients.

Je choisirais un crédit étudiant en utilisant d'abord les 300 € d'épargne : il resterait 3 700 € à financer. La simulation du document 3 concerne toutefois un emprunt de 4 000 € : 48 mensualités de 104,06 €, soit 4 994,88 € au total, hors assurance facultative. Le crédit permet d'acheter et de posséder le véhicule, sans limite de kilométrage liée à une LOA. En contrepartie, son coût est supérieur à la somme empruntée et les remboursements pèsent sur le budget mensuel.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Je privilégie le crédit, en apportant 300 € : il permet l'achat du véhicule, mais entraîne des remboursements et un coût supplémentaire.

Question 6. Identifiez les dépenses pré-engagées supplémentaires à intégrer à votre budget en cas d'achat d'une voiture.

Le document 2 répartit le budget automobile en quatre postes. Ces proportions sont des parts du budget automobile, pas des montants à appliquer directement au salaire. Pour établir votre budget, prévoyez les frais d'usage et les engagements liés à l'achat, selon le financement retenu.

Poste automobile	Part indiquée
Acquisition ou location	30 %
Carburant	35 %
Entretien	25 %
Assurance	10 %

En pratique, ajoutez notamment l’assurance, le carburant, l’entretien et les mensualités d’un éventuel crédit ou d’une LOA.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> À prévoir : assurance, carburant, entretien et mensualités du financement choisi.

Contrat d’entretien automobile

Question 7. À partir du document 5 et de vos connaissances, précisez si ce type d’abonnement est obligatoire ou non.

L’abonnement d’entretien proposé est facultatif : il n’est pas obligatoire pour acheter ou utiliser un véhicule. En revanche, le propriétaire doit maintenir sa voiture en bon état et respecter les obligations applicables, notamment celles liées à la sécurité routière. Avant de souscrire, il est utile de vérifier les prestations incluses, les exclusions et les conditions de résiliation. La décision dépend donc des besoins du véhicule et de l’intérêt financier de l’offre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’abonnement est facultatif, mais le véhicule doit être entretenu et en état de circuler.

Question 8. À partir du document 5 et de vos connaissances, identifiez les engagements du prestataire de services et les vôtres.

Le document 5 indique un engagement de 24 mois. Selon les prestations prévues au contrat, le prestataire assure les services d’entretien annoncés : révision, vidange et contrôle des organes de sécurité. Il peut également vérifier les niveaux, la pression des pneus et réaliser un diagnostic de sécurité. De votre côté, vous devez régler les mensualités et respecter les conditions du contrat pendant la période d’engagement. Avant la signature, vérifiez précisément ce qui est inclus.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le prestataire réalise les services prévus au contrat. Le client paie les mensualités et respecte les conditions pendant 24 mois.

Question 9. Indiquez si vous souscrivez au contrat d'entretien proposé à 27 euros TTC par mois et justifiez votre choix.

Je ne souscrirais pas avant d'avoir comparé les prestations incluses avec le coût d'un entretien payé au besoin. À 27 € par mois pendant 24 mois, l'abonnement représente 648 €. Il peut faciliter la maîtrise du budget et contribuer à la sécurité du véhicule, mais son intérêt dépend des opérations réellement prises en charge et des exclusions. Je demanderais donc le détail des prestations avant de m'engager.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Je ne souscris pas avant d'avoir vérifié que les prestations incluses justifient le coût total de 648 € sur 24 mois.

2. Économie d’usage : favoriser l’achat ou l’usage d’un bien

En préparant son déménagement pour poursuivre ses études, le candidat s’interroge sur l’achat ou l’usage d’équipements sportifs et veut sensibiliser les adhérents de son club à la consommation responsable. Il rédige un article pour la newsletter en s’appuyant sur le modèle d’abonnement d’équipements sportifs présenté dans le document 6.

Article pour la newsletter du club

Question 1. À l’aide du contexte, du document 6 et de vos connaissances, présentez le concept de l’économie d’usage.

L’économie d’usage privilégie l’accès à un bien et le service qu’il rend plutôt que son achat et sa possession. L’utilisateur paie pour l’utiliser, par exemple par location ou abonnement, puis le restitue. Dans le document 6, l’abonnement We Play Circular permet de sélectionner des équipements sportifs dans un catalogue, de les utiliser puis de les rendre propres et fonctionnels. Le même matériel peut ainsi servir à plusieurs personnes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’économie d’usage consiste à payer pour utiliser un bien sans nécessairement l’acheter, comme avec l’abonnement de prêt d’équipements sportifs We Play Circular.

Question 2. Exposez différents enjeux de l’économie d’usage en illustrant vos arguments par des exemples concrets du point de vue des utilisateurs, des organisations et de l’environnement.

Ce modèle présente des avantages pour les utilisateurs, les organisations et l’environnement, mais son intérêt dépend aussi de la gestion du service.

- **Utilisateurs :** pour 25 € par mois, ils accèdent à divers équipements sans en payer le prix d’achat ni les stocker. L’engagement minimal est de trois mois.
- **Organisations :** l’abonnement peut fidéliser les clients et créer des revenus réguliers. Il faut toutefois gérer les réservations, retours et réparations.
- **Environnement :** le partage peut intensifier l’utilisation des équipements et limiter la production de matériel neuf et les déchets, si les transports et l’entretien restent maîtrisés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le partage par abonnement facilite l’accès aux équipements, crée un service pour l’organisation et peut réduire la production de biens et les déchets.

3. Labellisation RSE : impacts pour l'entreprise et les collaborateurs

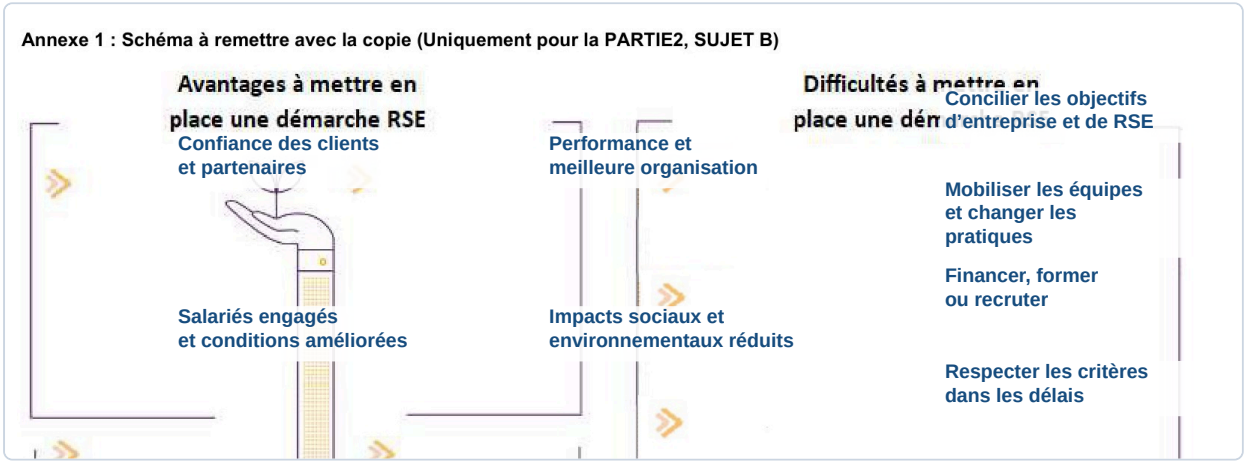
Une entreprise du secteur d'activité du candidat lance une démarche de labellisation « Entreprise Engagée » fondée sur la norme ISO 26000, et le candidat aide à préparer une information de sensibilisation du personnel. À partir du document 7, de ses expériences et de ses connaissances, il complète l'annexe 1 puis argumente sur les impacts du label avec des exemples professionnels.

Annexe 1

Question 1. À l'aide du contexte, du document 7 et de vos connaissances, identifiez sur le schéma les avantages et les difficultés de la mise en place de la démarche RSE, puis remettez l'annexe 1 complétée avec votre copie.

La démarche RSE peut améliorer la confiance des clients et partenaires, la performance et les conditions de travail, tout en réduisant les impacts sociaux et environnementaux. Sa mise en place demande de concilier les objectifs économiques, sociaux et écologiques, de mobiliser les équipes, de financer les changements et de former ou recruter. L'entreprise doit aussi établir un état des lieux, respecter les critères contrôlés par l'organisme certificateur et tenir les délais. Les formulations courtes à reporter dans les cases de l'annexe sont indiquées sur le schéma.

Annexe 1 complétée : avantages et difficultés de la démarche RSE



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Avantages : confiance, performance, engagement des salariés et réduction des impacts. Difficultés : arbitrages, mobilisation, investissements, formation et respect des critères dans les délais.

Réponse sur la copie

Question 2. Argumentez, avec des exemples liés à votre secteur d'activité, sur l'impact de la labellisation « Entreprise Engagée ».

Fondée sur les principes de l'ISO 26000 et évaluée selon les critères du label, la démarche rend les engagements de l'entreprise plus visibles et crédibles. Dans une entreprise de production, elle peut conduire à mieux prévenir les risques professionnels, réduire les déchets et la consommation d'énergie, et choisir des fournisseurs responsables. Les salariés sont associés aux changements et formés : leur sécurité, leurs compétences et leur

implication peuvent progresser. L’entreprise renforce sa réputation auprès des clients et partenaires et peut gagner en efficacité. En contrepartie, elle doit investir, organiser le suivi et dégager du temps pour faire évoluer les pratiques.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le label valorise l’entreprise et améliore les pratiques de production, mais exige des investissements, du suivi et l’implication des salariés.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2024)

Bilan de l'épreuve : Épreuve d'économie-gestion du baccalauréat professionnel secteur production, session 2024, code 2406-ECOGEST 1, d'une durée de 2 heures et de coefficient 1. La partie 1 porte sur le travail saisonnier, le budget et l'automobile. En partie 2, le candidat choisit entre économie d'usage et labellisation RSE, puis mobilise ses connaissances et arguments professionnels.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tableau des apprentis indique une rémunération brute mensuelle selon l'âge et l'année de formation.
- Le budget automobile illustré comprend acquisition ou location du véhicule, carburant, entretien et assurance.
- L'économie d'usage privilégie l'accès et l'utilisation d'un bien plutôt que son achat, par exemple par abonnement et emprunt.
- La labellisation RSE évalue une démarche qui articule des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour déterminer le revenu d'apprenti, repérez la tranche d'âge et l'année de formation correspondant à la situation.
- Comparez les solutions de financement selon leurs mensualités, leur durée, leur coût et les options ou services inclus.
- Pour l'économie d'usage, distinguez les enjeux pour les utilisateurs, les organisations et l'environnement, avec des exemples.
- Pour le sujet B, séparez les avantages des difficultés et rendez l'annexe 1 complétée avec la copie.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment déterminer le revenu mensuel d'un apprenti avec le document 1 ?

Repérez l'âge et l'année d'apprentissage correspondant à la situation, puis relevez dans le tableau le montant mensuel brut indiqué. Le document distingue les 16 à 17 ans et les 18 à 20 ans pour chacune des trois années.

Q : Quels éléments comparer pour choisir entre un crédit et une location avec option d'achat ?

Comparez l'apport, les mensualités, la durée et le coût total lorsqu'il est indiqué. Vérifiez aussi les garanties et l'entretien inclus, ainsi que les conditions de la location avec option d'achat et la possibilité d'acquérir le véhicule.

Q : Dois-je traiter les deux sujets de la partie 2 ?

Non. La partie 2 propose deux sujets au choix : le sujet A porte sur l'économie d'usage et le sujet B sur la labellisation RSE. Indiquez sur votre copie le sujet choisi et répondez à ses consignes.

Q : Que faut-il remettre avec la copie si je choisis le sujet B ?

Complétez le schéma de l'annexe 1 en y identifiant les avantages et les difficultés de la démarche RSE, puis remettez cette annexe avec votre copie. La réponse argumentée sur les impacts du label se rédige sur la copie.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprocgempeche.fr/assets/annales/bac-pro-cgem-peche/E3 - Économie-gestion/2024/Bac Pro CGEM Pêche - E3 - Économie-gestion - Session 2024 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro CGEM Pêche : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.